

[Traduction]

Le 7 mai 2012

Madame Linda Lizotte-MacPherson
Commissaire
Agence du revenu du Canada
555, avenue MacKenzie
Ottawa (Ontario) K1A 0L5

Objet : Demande d'information du DPB n° IR0084

Madame,

Conformément au paragraphe 79.3(1) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, la présente vise à vous demander de l'information ou des données détenues par votre ministère et concernant des modifications que l'on pourrait apporter à la *Loi sur l'impôt sur le revenu* afin de bonifier les incitatifs fiscaux accordés au titre des dons de charité, comme il est décrit ci-dessous.

Plus particulièrement, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes m'a demandé d'estimer combien coûteront au gouvernement fédéral les trois propositions suivantes qu'il examine actuellement :

- 1) Éliminer l'impôt sur les gains en capital à l'égard du don, à titre caritatif, d'actions dans une entreprise privée;
- 2) Éliminer l'impôt sur les gains en capital à l'égard des dons à titre caritatif sous forme de biens immobiliers;
- 3) Faire passer de cinq à dix ans la période de report pour laquelle un don écologique admissible peut servir à demander un crédit d'impôt au cours d'un exercice futur.

Par conséquent, j'aimerais que vous me donniez les données cumulatives suivantes, car cette information nous aiderait à répondre à la demande du Comité :

- Le montant total des dons de charité, par type (p. ex. argent comptant, actions publiques, etc.) pour toutes les personnes de 1997 jusqu'aux données les plus récentes;
- Le montant total des dons de charité, par type (p. ex. argent comptant, actions publiques, etc.) pour toutes les entreprises de 1997 jusqu'aux données les plus récentes;
- Le nombre et la valeur totale de tous les crédits d'impôt personnels accordés dans le cadre du Programme de dons écologiques n'ayant pas été réclamés pour toutes les personnes à la fin de la période de report de cinq ans;

- Le nombre et la valeur totale des déductions d'impôt accordées aux sociétés dans le cadre du Programme de dons écologiques et n'ayant pas été réclamées pour toutes les entreprises à la fin de la période de report de cinq ans.

Veillez communiquer directement avec mon personnel afin de prendre des ententes de recouvrement des coûts si vous devez engager des coûts pour réunir ces données pour les deux dernières parties de cette demande, et, plus généralement, s'il vous faut davantage éclaircir cette demande.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à cette affaire, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le directeur parlementaire du budget,

[Signature]

Kevin Page

p.j.

c.c. : Rick Stewart, secrétaire adjoint auprès du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

Demande d'information du DPB

1) Numéro de la demande :	IR0084
2) Nom de la personne-ressource au DPB :	Stephen Tapp (613-947-0570 ou Stephen.Tapp@parl.gc.ca)
3) Type de demande :	Ponctuelle
4) Objectif du DPB :	Évaluer les répercussions financières des incitatifs fiscaux que l'on propose d'accorder au titre des dons de charité
5) Lien avec le mandat :	En réponse à des demandes de comité, le DPB a le mandat d'estimer les coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.
6) Renseignements et données demandés :	Décrits à la page précédente.
7) Priorité :	<i>Urgente</i>
8) Date d'envoi de la demande :	Le 7 mai 2012
9) Date de livraison de la demande :	Le 10 mai 2012